



Révision du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets issus de chantiers
du bâtiment et des travaux publics (PPGDBTP)
Révision du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets non Dangereux (PPGDND)
de Haute Loire

CCES 3 du 10 octobre 2013

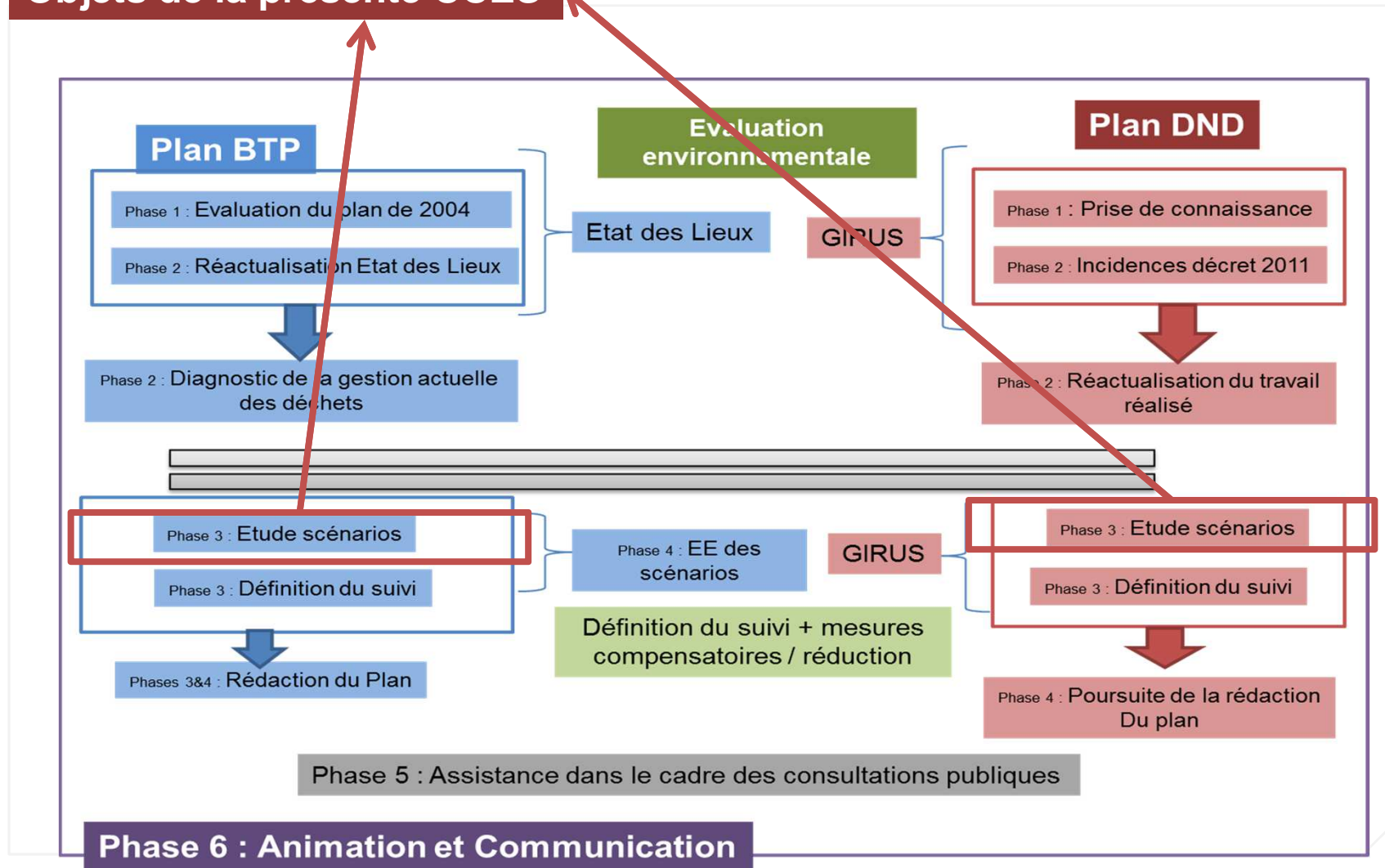




Ordre du jour :

- Rappel du phasage de la mission
- Plan BTP :
 - Présentation de l'évolution du gisement et des objectifs à atteindre,
 - Présentation des leviers d'amélioration vers la construction des scénarios,
 - Point sur le périmètre du plan BTP
- Plan DND :
 - Présentation des niveaux d'ambition et choix
 - Présentation des leviers d'amélioration vers la construction des scénarios
- Point sur les évaluations environnementales des plans.
- Prochaine CCES

Objets de la présente CCES

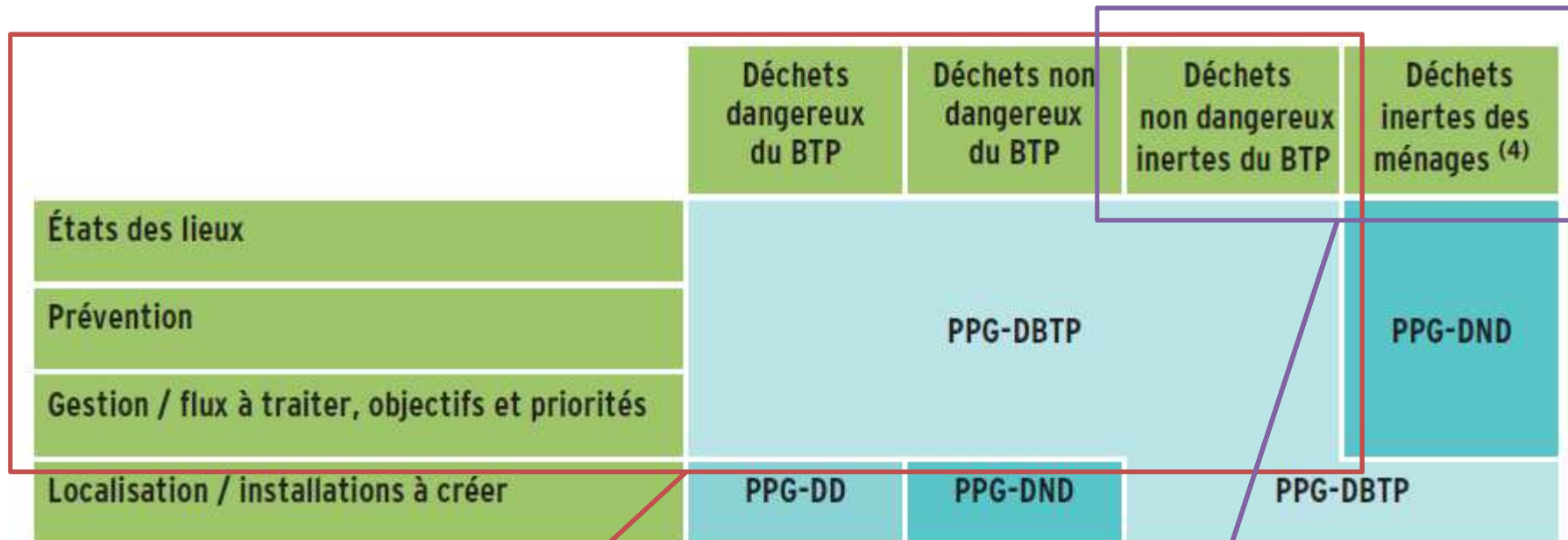


Le Plan BTP

1. Rappel des conclusions de l'état des lieux
2. Hypothèses prises en compte
3. Evolution des gisements de déchets inertes
4. Enseignements des ateliers thématiques
5. Pistes de réflexion pour la constitution des scénarios



Déchets concernés par le PPGDBTP



Source : Cahier technique Plans de Prévention et de Gestion des Déchets de Chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics - ADEME

Ensemble des déchets du BTP pris en compte dans le cadre de l'état des lieux, et dans les chapitres relatifs à la prévention et aux objectifs à atteindre.

Seuls les déchets inertes seront pris en compte pour ce qui est des préconisations en matière d'installations à créer.

Rappel des conclusions de l'état des lieux

- **Gisement de 855 kt de déchets dont 94% de déchets inertes**
 - Soit une production de déchets inertes de 2,9 t/hab.an
- **Valorisation matière des DI :**
 - 84 % en considérant la réutilisation directe sur site
 - 43 % hors réutilisation directe sur site
 - Objectif réglementaire européen de 2020, d'atteindre 70 % (en poids) en termes de taux de valorisation des déchets non dangereux et inertes
- **Filière de gestion des DI (hors réutilisation) :**
 - 38 % du gisement géré de façon non connue, non réglementaire ou hors périmètre du plan

Evolution du gisement de déchets inertes

- **Deux approches complémentaires**

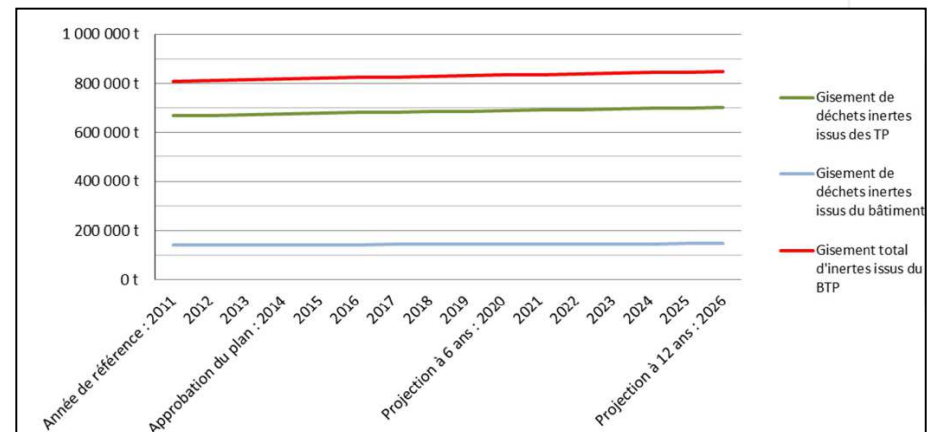


- **Evolution suivant la population :**

- Ratio de 2,9 t/hab.an utilisé
- +5% de tonnage entre 2011 et 2026

- **Chantiers connus à venir :**

- Interrogation des services concernés, retours du CG43 et de la DDT
- Déchets produits : en moyenne 34% du gisement estimé suivant l'évolution de la population
- Gisement non pris en compte (ajout ? substitution ?)



En 2011, 29 % des dépenses TP des collectivités ont été effectuées par le Département ou l'Etat.

- **Atteinte de l'objectif réglementaire de 70% de valorisation matière en 2020**

- En 2020, détournement de 170 kt de DI

Enseignements des ateliers thématiques (1/2)

- **Déchèteries :**

- réorganisation des sites à prévoir du fait des filières REP
- possibilités d'étendre / de réorganiser les déchèteries existantes pour accueillir les déchets des entreprises : pas envisagé
- orientation vers la recherche de solutions alternatives pour les déchets des professionnels, et **vers un non accès aux équipements pour les professionnels**
- opportunité d'une déchèterie professionnelle : attention aux coûts pratiqués, à la cohérence avec les conditions d'accès en déchèteries publiques

- **Homogénéisation des conditions d'accès aux déchèteries :**

- à étudier par métier et non par flux ou par secteur géographique
- accès des professionnels suivant la localisation de leur chantier : comment justifier le lieu du chantier ? comment éviter les dérives ?
- **homogénéisation non souhaitée par les EPCI présents**, et difficile à mettre en place : modes de financement différents, coûts d'évacuation des bennes différents

Quel coût supportable pour les artisans ?

Quel coût pour la collectivité, qui n'a pas d'obligation pour les déchets des professionnels ?

Quelle gestion envisagée ?

Enseignements des ateliers thématiques (2/2)

- **Autres possibilités de collecte :**
 - mise en place de bennes TP : plusieurs problématiques (surveillance, vitesse de remplissage importe, absence de contrôle des déchets déposés)
 - regroupement des déchets sur une zone d'activité : mutualisation difficilement applicable (retour de la CCI)
 - déchets verts et gravats des professionnels : **privilégier l'accès direct aux installations**
- **Déchets spécifiques :**
 - Déchets dangereux : filière ECO DDS, impose la collecte des DDS des ménages mais pas des professionnels → déchets dangereux des professionnels plus acceptés en déchèteries ?
 - Amiante : produite par les professionnels qui doivent de ce fait en assurer la gestion, améliorer la communication sur les solutions alternatives existantes pour limiter les apports en déchèterie
 - Plâtre : étudier les potentialités de développement d'une filière de traitement locale

Pistes pour la constitution des scénarios

- **Améliorer la prévention et la communication/information**
 - Inciter davantage les porteurs de projets BTP à mettre en place des actions visant à la prévention des déchets du BTP (limitation des quantités, favoriser la réutilisation et réduire la nocivité des déchets)
- **Améliorer la connaissance des modes de traitement/valorisation**
- **Valorisation matière :**
 - Nouvelles filières de recyclage (recyclage du béton, plâtre, enrobés) et nouvelles plateformes de recyclage
 - Remblaiement de carrière
- **Déchèteries :**
 - Possibilité de créer une (ou plusieurs) déchèterie(s) professionnelles
- **ISDI :**
 - Etude de solutions alternatives : carrières, anciennes zones d'extraction de matériaux
 - Point sur les capacités à créer et sur le maillage du territoire
- **Conditions d'accès aux installations :**
 - Possibilité d'apport direct sur les installations de traitement
 - Possibilité d'homogénéisation des conditions d'accès
 - Solutions alternatives : mutualisation d'équipement ?

Grands chantiers peu concernés par les actions à mettre en œuvre.



Le Plan DND

1. Rappel des conclusions de l'état des lieux
2. Présentation des 3 ambitions étudiées
3. Impacts de chacune des ambitions
4. Point sur les orientations des PPGDND limitrophes
5. Rappel des conclusions des ateliers thématiques
6. Pistes de réflexion pour la constitution des scénarios

Objectif : choix d'une ambition et des éléments constitutifs des scénarios



Rappel des conclusions de l'état des lieux

- **Prévention :**
 - 79% de la population du périmètre du Plan couverte par un PLP
- **Gisements :**
 - Faible production d'OMr, mais ratio de collecte sélective à améliorer
 - Gisement de DAE difficile à quantifier, sur la base des données existantes et du suivi réalisé
- **Installations :**
 - Absence de déchèterie professionnelle
 - Un seul centre de tri, 48% des tonnages à trier exportés
 - ISDND concentrées à l'Est réservées à l'EPCI maître d'ouvrage, 39% des DMA et 48% des DAE enfouis hors du plan
 - Installation ALTRIOM en construction
- **Objectifs réglementaires**
 - Production d'OMA : -2 % depuis 2010, pour un objectif de -7 % sur 5 ans
 - 32% de valorisation matière et organique des DMA, pour un objectif de 45% en 2015

Les niveaux d'ambition étudiés

- **Éléments communs aux 3 ambitions :**
 - Site ALTRIOM en service à partir de 2014, pour 10 000 t/an de DAE et les OMr des EPCI du groupement de commande (environ 17 000 à 20 000 t/an)
 - Collecte sélective dont verre : évolution de façon à atteindre les ratios nationaux
 - Mise en place de la filière REP meubles à partir de 2014
 - Réemploi développé sur la CA du Puy-en-Velay
- **Ambition 1 « laisser faire » :**
 - Basée sur la situation actuelle, 79% de la population du périmètre du Plan couverte par un PLP
- **Ambition 2 « réglementaire » :**
 - Atteinte des objectifs réglementaires, 100% de la population du périmètre du Plan couverte par un PLP
- **Ambition 3 « autosuffisance » :**
 - Autosuffisance du territoire en capacité d'enfouissement, via la diminution de la production d'OMr, et le détournement de déchets de déchèteries et de DAE du stockage

Comparaison des ambitions

- Prévention :**

Objectif de prévention*	Ambition 1	Ambition 2	Ambition 3
Réduire la production d'OMA sur 5 ans (2011-2016)	-5,8% -16,0 kg/hab.an	-6,1% -16,8 kg/hab.an	-12,9% -35,3 kg/hab.an
Evolution de la production de déchets non dangereux entre 2011 et 2026 :			
Total DND	2,4%	1,8%	-2,9%
Pour les OMA	-5,6% -15,5 kg/hab.an	-7,0% -19,2 kg/hab.an	-16,7% -45,8 kg/hab.an
Pour les DMA	3,2% 15,1 kg/hab.an	2,4% 11,4 kg/hab.an	-3,2% -15,2 kg/hab.an
Pour les DAE	0,0%	0,0%	-2,1%

Ambition 1 :

- réduction des OMA proche de l'objectif réglementaire

Ambition 2 :

- peu d'action supplémentaire à mettre en œuvre

Ambition 3 :

- prévention poussée nécessaire, sur les OMr notamment

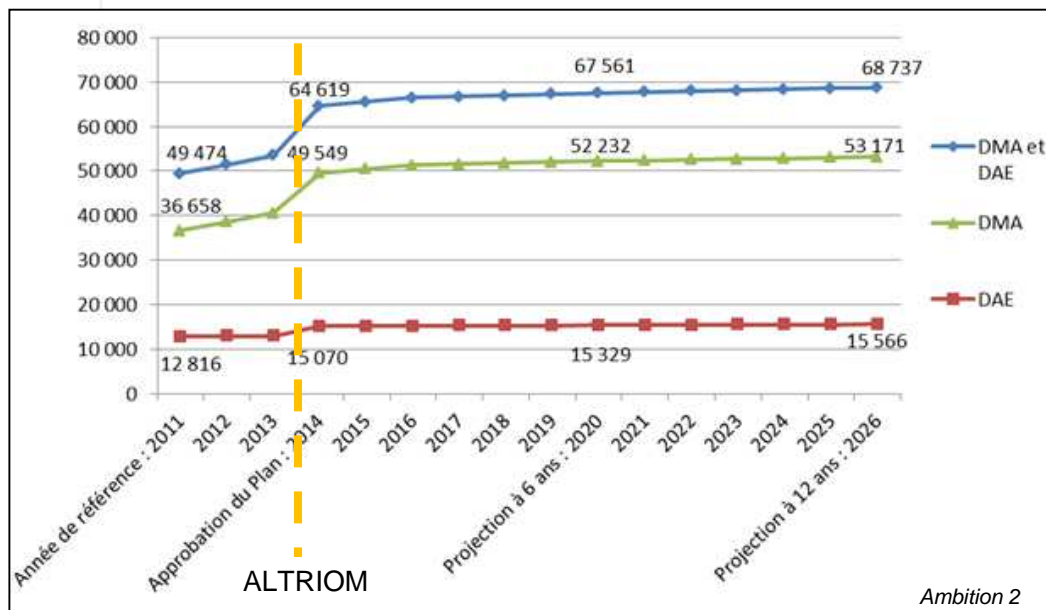


Des leviers d'actions :

- Prévention OMr, collecte sélective
- Prévention DAE
- Réemploi
- Méthanisation/compostage

Comparaison des ambitions

- **Valorisation matière et organique :**
 - Tonnages à valoriser similaires suivant les ambitions
 - L'atteinte des objectifs réglementaires nécessite peu d'actions
 - Déchets détournés du stockage (ambition 3) : à diriger de préférence vers la valorisation matière ou organique
 - Des leviers pour favoriser la valorisation



Atteinte des objectifs réglementaires notamment grâce à :

- l'amélioration de la collecte des emballages et du verre
- la mise en service d'ALTRIOM (l'éventuelle non atteinte des objectifs de valorisation n'est pas considérée)

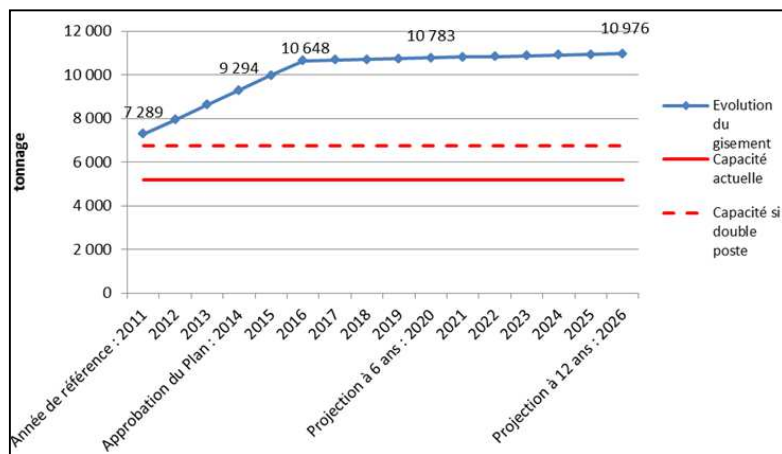
Développement :

- Compostage individuel ou collectif
- Compostage et/ou méthanisation pour les déchets fermentescibles
- Nouvelles filières de valorisation (paillage,...)

Comparaison des ambitions

• Emballages/JRM :

- Augmentation du ratio et des tonnages identique pour les 3 ambitions
- Conséquences éventuelles sur les modalités de collecte : nombre de PAV et tournées de collecte
- Besoin en capacité de tri fonction de l'organisation envisagée pour le tri



Autosuffisance si :

- 48% des déchets triés hors périmètre du plan (situation 2011)
- centre de tri en double poste



Scénarios :

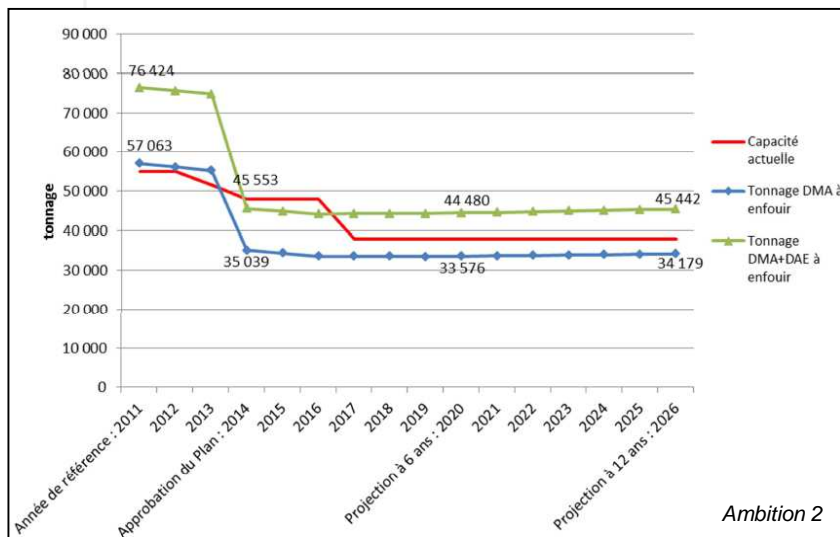
- Export (cf. 2011)
- Extension du CT actuel
- Création d'un second CT
- Création d'un CT unique

Tonnage d'emballages/ JRM à trier			Capacité du CT de Polignac		Implications si 52% du tonnage trié sur le périmètre du plan (situation 2011)		Implications si 100% du tonnage trié sur le périmètre du plan	
2016	2020	2026	Actuelle	Avec double poste				
10 527	10 783	10 976	5 200	6 760	Déficit de capacité maximal :	0	Déficit de capacité maximal :	4 216

Comparaison des ambitions

- **Déchets ultimes :**

- ALTRIOM permet de réduire les tonnages à enfouir
- Points non pris en compte : éventuelle non atteinte des objectifs de valorisation d'ALTRIOM, marge de capacité en cas d'arrêt d'une installation ou de non atteinte des objectifs de prévention



Ambitions 1 et 2 :

- déficits de capacité similaires

Ambition 3 :

- si mutualisation des ISDND : autosuffisance
- sinon : déficit similaire aux ambitions 1 et 2



Scénarios, amb. 1 et 2 :

- Nouvelle ISDND si ISDND réservées
- Sinon, exutoire à trouver pour les ultimes restants

Scénarios, amb. 3 :

- Nouvelle ISDND si ISDND réservées
- Pas de nouvelle ISDND sinon

	Tonnage de déchets ultimes			Déficit de capacité en 2026 (valeur absolue)	Déficit de capacité maximal (*)	
	2016	2020	2026		100% du tonnage enfouis sur les ISDND existantes	ISDND réservées aux EPCI maître d'ouvrage(**)
Ambition 1	44 377	44 978	45 950	7 950	7 950	23 061
Ambition 2	44 218	44 480	45 442	7 442	7 442	22 901
Ambition 3	41 762	38 000	38 000	0	0	19 376

Orientations des PPGDND limitrophes

	Echanges interdépartementaux	Orientation pour le traitement des déchets résiduels	Rappel de la situation sur le périmètre du plan	Impacts principaux
PUY-DE-DÔME	Objectifs de limiter en distances et en volumes les transports Zones de chalandises des installations définies dans leur arrêté préfectoral	Installation VERNEA en cours de construction, les déchets admis proviennent exclusivement de la zone couverte par le PDEDMA du Puy-de-Dôme Extension de l'ISDND d'Ambert pour une capacité de 12 000 t/an à partir de 2014, contre 40 000 t/an actuellement	ISDND d'Ambert utilisée pour l'évacuation des refus des centres de tri de Polignac	Installations du Puy-de-Dôme potentiellement non utilisables pour l'évacuation des refus du centre de tri ou de l'installation ALTRIOM
CANTAL	-	-	-	-
LOZERE	-	-	-	-
ARDECHE	-	-	-	-
LOIRE	Objectifs de limitation des transports de déchets interdépartementaux et respect du principe de proximité (70 km autour des installations)	Arrêt des importations de déchets ultimes en provenance de Haute-Loire Possibilité de traiter l'amiante lié de Haute-Loire sur les installations de la Loire	Centre de tri de Firminy utilisé pour trier 48% des déchets de collecte sélective ISDND de Borde-Matin utilisée pour le stockage d'amiante	Centre de tri de Firminy utilisable pour la collecte sélective ISDND de la Loire utilisable pour le traitement de l'amiante lié
ALLIER	Aire de chalandise des unités de traitement des déchets (stockage et incinération) limitée à un rayon de 80 km		UIOM de Bayet utilisée pour l'élimination d'une partie des OM _r collectées sur la CA du Puy-en-Velay	Impossibilité d'utiliser les installations de l'Allier (distantes de plus de 80km)

Rappel des conclusions des ateliers thématiques

- **Prévention :**
 - Thématique fédératrice sur le territoire
- **Collecte, tri et transfert :**
 - Confirmation de la réelle problématique concernant la collecte en déchèterie : conditions d'accès des professionnels, nouvelles filières REP
 - Difficulté de mettre en place la collecte en PàP des biodéchets au regard du territoire
 - Étudier la possibilité de créer des centre de transfert
- **Traitement :**
 - Déchets ultimes : besoins à définir, traitement en lien avec les DAE
 - Déchets verts, biodéchets, boues : plusieurs pistes possibles: co-compostage, méthanisation agricole, unités locales ou de plus grande taille
 - Amélioration de la valorisation matière et organique : via les déchets de déchèteries (encombrants, bois, gravats) et les boues actuellement en ISDND
- **Communication et innovation :**
 - Soutenir les initiatives dans le cadre de la prévention, et les démarches partenariales
 - Être facilitateur de la création de nouvelles filières

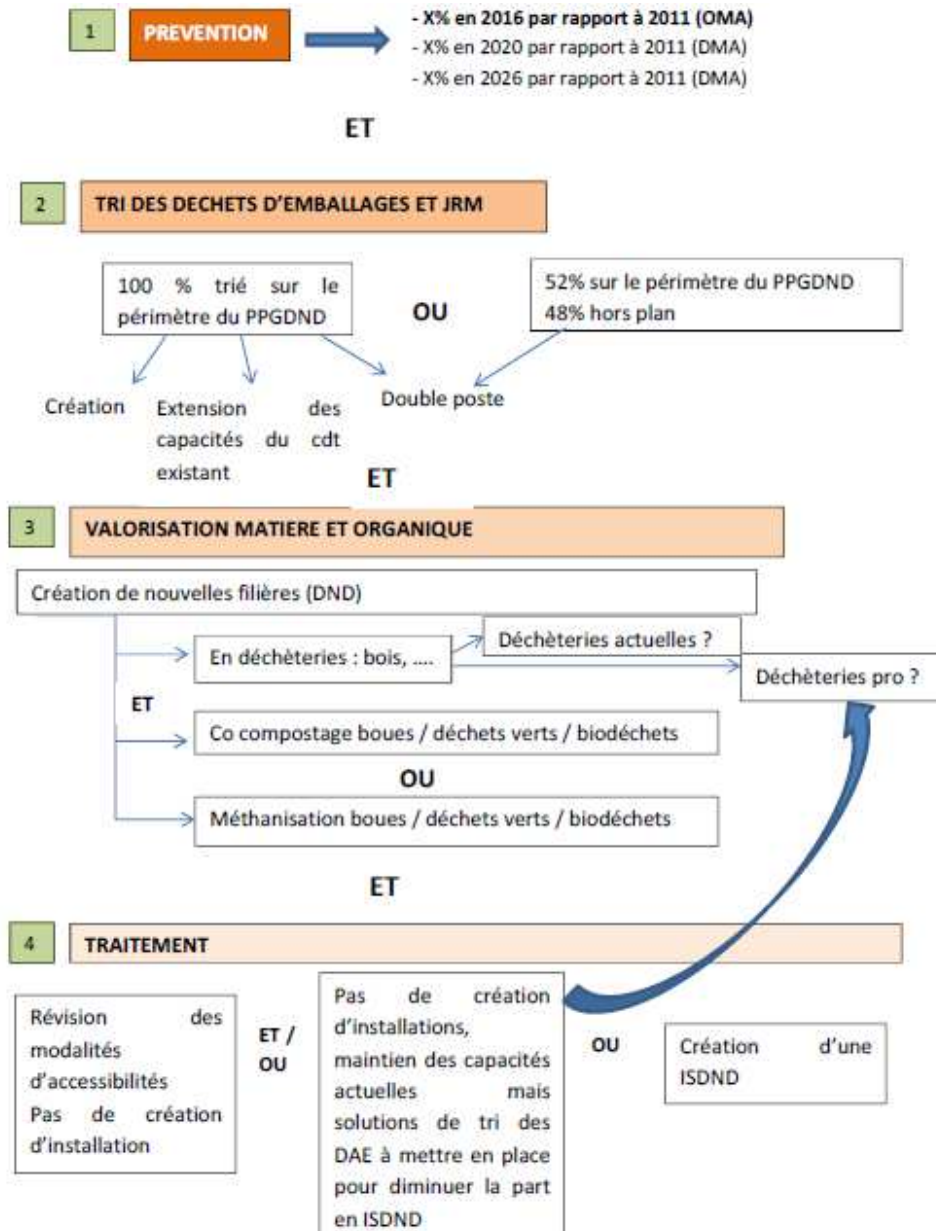
Points à valider :

- **Choix de l'ambition d'évolution retenue**

	Prévention	Collecte/pré-collecte	Tri	Valorisation matière et organique	Traitement des déchets ultimes, déficit de capacité à partir de 2017
Ambition 1	PLP pour 79% de la population	Tonnage à collecter entre 2011 et 2026 : QMr : -11% CS : +51%	Environ 4 200 t de déficit de capacités en 2026	Réemploi : sur la CA du Puy (100 t/an) DMA : 44,97% atteint en 2015 DAE : 43,1% atteint en 2015	ISDND ouvertes : entre 6 500 t et 8 000 t Restrictions d'accès en ISDND : entre 16 000 t et 23 000 t
Ambition 2	PLP pour 100% de la population OMA : -6% d'ici 2016, -7% en 2019	Tonnage à collecter entre 2011 et 2026 : QMr : -13% CS : +51%	Environ 4 200 t de déficit de capacité en 2026	Réemploi : sur la CA du Puy (100 t/an) DMA : 45,02% atteint en 2015 DAE : 43,1% atteint en 2015	ISDND ouvertes : entre 6 200 t et 7 500 t Restrictions d'accès en ISDND : entre 16 000 t et 23 000 t
Ambition 3	PLP pour 100% de la population OMA : -13% d'ici 2016, -17% d'ici 2026 DAE : -2% d'ici 2026	Tonnage à collecter entre 2011 et 2026 : QMr : -26% CS : +51%	Environ 4 200 t de déficit de capacité en 2026	Réemploi : sur la CA du Puy (100 t/an) DMA : 46,1% atteint en 2015 DAE : 43,1% atteint en 2015 et 44% en 2017 Déviations de déchets des ISDND vers une autre filière : - environ 1 000 t de déchets issus des déchèteries - environ 800 t de DAE	ISDND ouvertes : 0 t Restrictions d'accès en ISDND : entre 16 000 t et 20 000 t

Points à valider :

- Choix des premiers éléments constitutifs des scénarios



L'évaluation environnementale des plans

Etat d'avancement :

- Etat des lieux qualitatif finalisé
- Évaluation quantitative de la situation 2011 en cours

Prochaine étape :

- Comparaison environnementale des scénarios

Les phases suivantes

Plan BTP et DND :

- Finaliser la construction des scénarios
- Etude des scénarios
- Evaluation environnementale des scénarios

Prochaine CCES :

- Pour chaque plan, choix du scénario à retenir qui fera l'objet du plan
- *Proposition de date : dernière semaine de novembre*



Merci de votre participation

